



FAITS SAILLANTS

Dans un environnement sociodémographique en constante évolution, le Commissaire à la déontologie policière a réalisé sa mission au cours de l'exercice 22-23 en menant son action sur deux axes d'intervention :

- 1) Le **traitement efficace des plaintes**;
- 2) Le déploiement d'une **approche préventive** qui a pour but de renforcer la qualité des interactions entre les agents de la paix et les citoyens.

Le traitement des plaintes

- L'analyse préliminaire de 2466 plaintes.
- La tenue de 530 séances de conciliation avec un taux de succès de 76%.
- Le décret de 118 enquêtes visant à faire la lumière sur les événements.
- La mise en ligne d'un formulaire de plainte facilitant la collecte d'informations et son traitement.
- La réalisation de 53 accompagnements de membres des Premières Nations et des Inuit adaptés à leurs besoins et réalités
- La diffusion de diverses publications sur les médias sociaux visant une visibilité accrue de ses services.
- L'augmentation des interactions avec les plaignants pour une meilleure compréhension de la plainte.

Le déploiement d'une approche préventive

- La diffusion d'informations aux agents de la paix assujettis au Code de déontologie des policiers au sujet des facteurs de risque pouvant conduire à un ou des manquements déontologiques;
- La diffusion d'information aux citoyens sur les pouvoirs et devoirs des agents de la paix, ainsi que sur les moyens de favoriser des interactions civiles avec eux à travers 300 contenus informationnels diffusés sur des réseaux sociaux;
- La sensibilisation de plus de 1 000 agents de la paix assujettis au Code à l'occasion des séances de conciliation sur les bonnes pratiques et les impacts de leurs interventions sur les citoyens;
- La transmission de 21 lettres d'observation ou recommandations transmises aux organisations d'agents de la paix afin de les sensibiliser sur des comportements susceptibles d'engendrer des manquements déontologiques;
- La formation de 836 agents de la paix assujettis au Code de déontologie.